

Berne, le 9 octobre 2025

Communiqué de presse

Les cantons exigent un financement sûr des projets d'infrastructure

Aujourd'hui, l'EPFZ a publié l'expertise «Transports 2045». La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des transports publics et la Conférence suisse des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement saluent cette analyse et examineront le rapport. Les cantons exigent un financement sûr et suffisant des projets d'infrastructure. Ce en particulier dans la perspective des objectifs climatiques que s'est fixé la Suisse. Par ailleurs, ils soutiennent le projet qui mise sur des recettes supplémentaires.

Aujourd'hui, l'EPFZ a publié l'expertise «Transports 2045».

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des transports publics et la Conférence suisse des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement saluent cette analyse et examineront le rapport. Ils accueillent favorablement une approche globale de la mobilité et l'accent mis sur les besoins des gens. Des offres de mobilité attrayantes et conviviales requièrent une infrastructure sûre et suffisante orientée vers l'avenir.

La CTP et la DTAP exigent dès aujourd'hui un financement sûr et suffisant des projets d'infrastructure. «Une infrastructure bien développée est essentielle pour le développement économique de la Suisse et pour les générations futures. C'est pourquoi un financement sûr est nécessaire», déclare Fabian Peter, président de la CTP et conseiller d'Etat du canton de Lucerne. Les deux conférences demandent au Conseil fédéral de présenter un projet de financement en même temps que le projet politique. Il s'agit notamment de la dotation à long terme du Fonds pour l'infrastructure ferroviaire (BIF), comme l'a récemment exigé sans voix contraire le Conseil des Etats. De plus, elles soutiennent expressément le projet qui mise sur des recettes supplémentaires. En même temps, les moyens doivent être utilisés efficacement. En outre, les cantons rejettent résolument des mesures d'économie concernant le Fonds pour l'infrastructure ferroviaire.

S'agissant du projet politique, les cantons clarifieront notamment en profondeur les thèmes suivants:

- Il y a lieu en particulier de réexaminer la dé-priorisation proposée du point de vue technique des mesures lancées par le Parlement en 2019 (axe est-ouest, région de Bâle).
- Par ailleurs, le standard des objectifs de sécurité est à revoir. Il faut également que les investissements dans les infrastructures pour les prochaines générations soient possibles, ainsi qu'un concept d'offre pouvant servir d'instrument flexible.
- En outre, il faut des processus plus efficaces.

Le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) doit lui aussi être durablement assuré. «Les deux fonds ont fait leurs preuves. Ils constituent le fondement de la construction d'infrastructures en Suisse. Prenons-en soin. Nous en avons besoin pour la stabilisation et le développement de nos réseaux nationaux d'infrastructures de transport, mais aussi pour les grands projets d'agglomération», estime le président de la DTAP, Jean-François Steiert, conseiller d'Etat du canton de Fribourg.

Les cantons vont maintenant examiner le rapport, prendre part à l'élaboration du projet politique et aborder avec la Confédération la question des priorités pour le prochain message sur les infrastructures.

Pour plus d'informations :

Fabian Peter, président de la CTP, entre 15h15 et 16h : 041 228 50 41

Jean-François Steiert, président de la DTAP, entre 15h et 16h : 079 204 13 30